



**EXAMEN PROFESSIONNEL
D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE**

**PROCES – VERBAL D'ADMISSION
Spécialité Espaces verts**

Le **lundi 15 juin**, le jury de l'examen professionnel d'adjoint technique principal de 2ème classe s'est réuni à 14h00 au Centre de Gestion, salle de réunion, afin d'examiner les résultats des candidats aux épreuves pratiques,

VU

- ✚ la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,
- ✚ la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
- ✚ le décret n° 85-1229 du 20 novembre 1985, modifié, relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la Fonction Publique Territoriale,
- ✚ décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoint techniques territoriaux.
- ✚ décret n° 2007-108 du 29 janvier 2007 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des adjoints techniques territoriaux de 1ère classe,
- ✚ arrêté du 29 janvier 2007 fixant la liste des options pour les concours d'adjoints techniques territoriaux de 1ère classe en application de l'article 3 du décret n° 2007-108 du 29 janvier 2007 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des adjoints techniques territoriaux de 1ère classe.
- ✚ le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;
- ✚ l'arrêté n° 2025-45 du 25 avril 2025 portant ouverture d'un examen professionnel d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe,
- ✚ l'arrêté n° 2026-17 du 10 février 2026 portant désignation des membres du jury de l'examen professionnel d'adjoint technique principal territorial de 2ème classe,

Les membres du jury :

- M. Eric KOEBERLÉ, Vice-Président du Centre de Gestion du Territoire de Belfort,
- Mme Christine BAINIER, Conseillère Municipale de Phaffans,
- M. Xavier LAURENT DE MARINI, personnalité qualifiée,
- Mme Sandrine SIMARD, personnalité qualifiée,
- Mme Virginie GASPARD, fonctionnaire territorial de catégorie A,
- Mme Murielle SAGET, Représentante du Personnel de la CAP C

Le jury prend connaissance des résultats des candidats aux épreuves pratiques d'admission.

Après délibération, le jury décide, compte tenu des options et des résultats des candidats :

- de déclarer admis : (voir listes ci-jointes)

Le jury,

M. Eric KOEBERLÉ



Mme Christine BAINIER



Mme Virginie GASPARD



Mme Sandrine SIMARD



M. Xavier LAURENT DE MARINI



Mme Murielle SAGET



**EXAMEN PROFESSIONNEL SUR EPREUVES D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE
2EME CLASSE**

2026-ADJT-4

REUNION DU JURY : ADMISSION 15 JUIN 2026

**Liste des lauréats
par ordre alphabétique
Spécialité(s) : Espaces verts**

Candidats		Spécialité	Seuil d'Admissibilité
Monsieur	CANAL Emile	Espaces naturels, espaces verts	11,85
Monsieur	CHABOD Gregory	Espaces naturels, espaces verts	11,85
Monsieur	GALLECIER Félicien	Espaces naturels, espaces verts	11,85
Monsieur	HENNEQUIN Nicolas	Espaces naturels, espaces verts	11,85
Monsieur	JASMIN Mathieu	Espaces naturels, espaces verts	11,85
Monsieur	LEY Dylan	Espaces naturels, espaces verts	11,85
Monsieur	PERRETTE Célian	Espaces naturels, espaces verts	11,85
Monsieur	SAUGET Thomas	Espaces naturels, espaces verts	11,85
Monsieur	VERDIER François	Espaces naturels, espaces verts	11,85
Monsieur	VIARD Nathan	Espaces naturels, espaces verts	11,85

Liste arrêtée à 10 candidats